

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 13 AVRIL 2017

Etaient Présents, 53 titulaires, 7 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	Jean-Claude COSTE	à	Guy BONPAS-BERNET
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Jacques NAYA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Henriette BONNET	à	Daniel LACRAMPE
	Pierre SERENA	à	David CORBIN
	Maité POTIN	à	André LABARTHE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Michel LAUGA
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Muriel BIOT	suppléante de	Pierre ARTIGUET
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS
	Daniel RONCALEZ	suppléant de	Evelyne BALLIHAUT
	Daniel MEDOU-MARERE	suppléant de	Christophe GUERY

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS (excusé), Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES

REÇU

Le 21 AVR. 2017

SOUS-PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC RADIO OLORON

M. KELLER rappelle que durant l'année 2016, la Communauté de Communes du Piémont Oloronais a utilisé, par le biais d'une convention de partenariat, les services de Radio Oloron, pour faire connaître et valoriser, encore davantage, les actions et les manifestations intercommunales. Le prestataire a ainsi assuré la promotion de la collectivité et de ses acteurs auprès des auditeurs de Radio Oloron.

Cette expérience s'étant avérée probante, il est proposé de renouveler cette convention pour l'année 2017 sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn. Radio Oloron pourrait assurer deux types de prestations :

- La promotion des actions et des événements de la Communauté de Communes : dans les actualités locales (interviews de personnes ressources (élus, services, partenaires), lors de points-presse et en suivant des événements (en collaboration avec le Service Communication), et en diffusant des spots publicitaires
- Un suivi médiatique des temps forts de la Communauté de Communes en lien étroit avec les diverses compétences (Semaine Reg'Art, Semaine Européenne du Développement Durable, Ouverture de la Saison Culturelle, Visites découverte du Pays d'Art et d'Histoire.....)

En contrepartie des services rendus, la CCPOVHB versera une contribution dont le montant ne saurait excéder toutefois 6 500 € pour l'année 2017.

Une nouvelle convention de prestations de services sera signée entre les deux parties pour préciser les modalités de cette collaboration.

Les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget Primitif 2017.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 70 voix pour et 1 abstention (M. LABARTHE)

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de prestations avec Radio Oloron pour l'année 2017

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 avril 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21/04/17



Le Président

Daniel LACRAMPE